

Formulaire d'ABONNEMENT JEUNES de moins de 25 ans

L'Abonnement annuel Jeunes, réservé aux personnes de moins de 25 ans, offre une réduction avantageuse pour voyager sur l'ensemble des lignes régulières du Département.

CONDITIONS D'UTILISATION

L'abonnement se présente sous la forme d'une carte nominative annuelle envoyée par le Conseil Général. Vous devez ensuite vous acquitter de l'annuité auprès du transporteur.

La carte, d'une valeur de 150 €, est valable sur l'ensemble des lignes régulières départementales pour un nombre illimités de voyage du lundi au dimanche, correspondances comprises pendant un an (du 1^{er} septembre au 31 août).

En cas de perte, de vol ou de détérioration de la carte, une demande de **duplicata** doit être faite auprès du transporteur moyennant une participation de 7 €.

La carte du réseau et les fiches horaires des lignes sont consultables sur le site Internet du Conseil Général : www.cantal.fr – Rubrique Services et aides / Transports.

COMMENT OBTENIR CETTE CARTE

Complétez et retournez le formulaire ci-dessous à l'adresse suivante accompagnée :

- d'une photocopie de la pièce d'identité ou d'un justificatif de l'âge (copie livret de famille)
- photo d'identité

CONSEIL GENERAL DU CANTAL - Service des Transports
28 avenue Gambetta – 15015 AURILLAC CEDEX - Tél. : 04.71.46.22.49

A découper et à garder par l'usager en attendant le titre de transport définitif

-TITRE DE TRANSPORT PROVISOIRE 2012/2013 -

DATE :

NOM :

PRENOM :

Transporteur :

Point de montée :

Point de descente :



ABONNEMENT JEUNES

Nom :	Prénom :
Né (e) le :	
Adresse :	
Téléphone fixe :	Portable :
Adresse mail : @	
Code Postal :	Commune :
Ligne Principale utilisée :	Transporteur :
Pièces à fournir : justificatif de l'âge + photo d'identité	

Fait-le

Signature :

N° de dossier :